

BIAIS OCCIDENTAL ET ÉCOLOGIE DOMINANTE : COMMENT FAIRE LA PLACE À D'AUTRES RÉCITS ?



Fiche pratique

Écologie occidentale

Une vision du monde dominante et universalisée.

définition

Selon **Philippe Descola** (*Par-delà nature et culture*, 2005), le « **naturalisme** » occidental, qui sépare radicalement nature et culture est une ontologie parmi d'autres, historiquement et géographiquement située et **non une vérité universelle**.

Elle désigne l'ensemble des **représentations, pratiques et discours environnementaux** qui ont émergé principalement en **Europe et en Amérique du Nord** et qui ont été progressivement érigés en référence universelle. Elle se caractérise par une **conception dualiste de la nature et de la culture** et par une approche scientifique et gestionnaire de l'environnement.

Bien que se présentant comme neutre et universelle, elle est profondément ancrée dans des **présupposés culturels, économiques et raciaux** spécifiques. Elle a souvent ignoré, dévalorisé ou effacé les savoirs et pratiques environnementaux des peuples du Sud global, des peuples autochtones et des communautés paysannes.

Enjeux principaux

- **Présentation comme universelle d'une vision du monde particulière** (eurocentrisme).
- **Séparation humain / nature** : la "wilderness" comme idéal, la nature comme « espace vierge » à protéger, sans les peuples qui y vivaient.
- **Légitimation de politiques de conservation** qui ont conduit à l'expulsion de communautés autochtones de leurs terres (ex. : création des premiers parcs nationaux américains au XIXe siècle).
- **Invisibilisation des savoirs écologiques locaux** au profit d'une expertise scientifique technocratique.

Exemples concrets

- La **création du parc de Yellowstone** (1872) a impliqué l'**expulsion forcée** de nations Shoshone et Bannock qui habitaient ces terres depuis des siècles, au nom d'un idéal de « nature sauvage sans humains ».
- Les **négociations climatiques internationales** (type COP) sont souvent critiquées pour reproduire une **logique occidentale** : agenda fixé par les pays riches, solutions technologiques privilégiées, voix du Sud minimisées.
- Le **mouvement écologiste** des années 1970 en France et aux États-Unis a été **majoritairement blanc, urbain et diplômé**, reflétant une vision élitiste de la nature comme espace de loisir et de contemplation.

Limites et critiques

- Cette écologie reproduit une forme d'**ethnocentrisme** en présentant ses propres catégories (nature, biodiversité, espèce) comme des évidences universelles.
- Elle tend à **dépolitiser les questions environnementales** en les réduisant à des enjeux techniques ou scientifiques, occultant les rapports de pouvoir.
- Elle est parfois instrumentalisée pour justifier un « **capitalisme vert** » qui maintient les inégalités globales tout en se donnant une apparence d'engagement écologique.

Fiche pratique

Colonialisme vert (ou green grabbing)

Quand la protection de l'environnement reproduit des logiques de domination. **définition**

James Fairhead, Melissa Leach et Ian Scoones (*Journal of Peasant Studies*, 2012) définissent le **green grabbing** comme « l'appropriation de terres et de ressources à des fins environnementales » en étant un processus qui **reconfigure l'accès aux ressources au profit d'acteurs puissants** sous couvert de discours écologiques.

C'est l'ensemble des mécanismes par lesquels des **acteurs du Nord global s'approprient des ressources naturelles**, des terres ou des droits environnementaux **au détriment des populations du Sud global** et des peuples autochtones.

Il **prolonge le colonialisme classique** en excluant les communautés locales, déplacées de leurs territoires, ou instrumentalisées comme « gardiens de la nature » sans droits réels sur celle-ci.

Enjeux principaux

- **Accaparement de terres** au nom de projets de conservation (parcs naturels, réserves) **ou d'énergies renouvelables** (barrages, solaire, éolien).
- **Mécanismes de compensation carbone** (REDD+) qui **permettent aux pays riches de continuer à polluer** en achetant des forêts dans les pays pauvres.
- **Exclusion des communautés locales** des bénéfices économiques et des prises de décision sur leurs propres territoires.
- **Mise en place de normes environnementales** élaborées par le Nord comme conditions d'accès aux marchés ou aux financements.

Exemples concrets

- Au **Kenya**, des éleveurs maasaï ont été **expulsés de terres ancestrales au profit de réserves naturelles** gérées par des ONG internationales (ex. : Nairobi National Park, années 2000-2010).
- Le **marché volontaire du carbone** : des entreprises comme Shell ou Total achètent des **crédits carbone** liés à des forêts en Amazonie ou en Afrique centrale, sans que les communautés locales voient des compensations réelles.
- Les projets **d'éoliennes** dans les territoires autochtones au Canada ou au Mexique (Oaxaca) ont été **imposés sans consentement préalable libre et éclairé**, générant des conflits avec les communautés zapotèques.

Limites et critiques

- Le concept risque parfois d'**homogénéiser des situations très différentes** et d'empêcher les acteurs du Sud global d'être des acteurs à part entière.
- Il existe des ONG qui travaillent réellement en partenariat avec les communautés locales mais **la critique est difficilement différenciée**.
- La notion **peut être instrumentalisée par des États autoritaires** du Sud pour rejeter toute ingérence extérieure.

Fiche pratique

Écologie décoloniale

Démanteler les héritages coloniaux dans la pensée écologique.

définition

Malcom Ferdinand (*Une écologie décoloniale*, 2019) définit cette approche comme la **nécessité de penser ensemble « la modernité, la colonialité et la crise écologique [...] Nous vivons une double fracture, celle du monde avec lui-même, et celle des êtres humains entre eux, que seule une écologie décoloniale peut réparer. »** Elle affirme que la crise écologique est inséparable de la colonisation : la destruction des écosystèmes, l'extractivisme et la pollution ont d'abord frappé les peuples colonisés, et continuent d'affecter les populations racisées, autochtones et du Sud global de manière disproportionnée. Elle remet en cause la séparation nature/culture propre à la modernité occidentale et défend la pluralité des ontologies, c'est-à-dire des façons d'être au monde.

Enjeux principaux

- Reconnaître que l'**extractivisme** (exploitation minière, forestière, agricole intensive) est structurellement lié au **colonialisme**.
- **Valoriser les récits du Sud** : les savoirs écologiques autochtones comme alternatives aux modèles scientifiques dominants.
- Articuler les **luttés pour la justice environnementale** et les **luttés anti-racistes, anticoloniales**.
- **Remettre en question les catégories fondamentales** de l'écologie occidentale (nature, espèce, biodiversité) en les replaçant dans leur contexte historique et culturel.

Exemples concrets

- Les travaux de l'Équateur sur la notion de **Sumak Kawsay (buen vivir)** intégrés dans la Constitution de 2008 : **la nature y est un sujet de droit, non une ressource**.
- En France, le **collectif Décoloniser l'écologie** (autour de Malcom Ferdinand) articule mémoire de l'esclavage, colonisation et destruction environnementale aux Antilles.
- Le mouvement **Standing Rock** (2016, États-Unis) contre l'oléoduc Dakota Access Pipeline illustre la **convergence entre luttes autochtones, protection de l'eau et résistance à l'extractivisme**.

Limites et critiques

- Tension entre **universalisme** (la crise écologique est globale) et **particularisme** (les savoirs locaux ne sont pas toujours généralisables).
- Risque de **romantiser les sociétés traditionnelles** comme « naturellement écologiques », en occultant leur diversité et leurs contradictions internes.
- La **décolonisation ne peut être une simple « métaphore »** (Tuck & Yang, 2012) : elle implique des restitutions matérielles, de terres notamment.

Fiche pratique

Écologie dominante

L'écologie mainstream : bourgeoise, technocratique et capitaliste.

définition

Andreas Malm (*L'Anthropocène contre l'histoire*, 2017) critique l'usage du concept d'Anthropocène, **qui noie les responsabilités** : « Ce n'est pas l'espèce humaine qui a produit le changement climatique, c'est le capital fossile. » Il désigne ainsi l'écologie dominante **comme celle qui dépolitise la crise** en l'attribuant à l'humanité en général plutôt qu'aux rapports de production.

Elle se caractérise par une **approche réformiste : améliorer le système sans le remettre fondamentalement en cause**, par une forte **technocratie** et par une **sociologie de classe** spécifique : ses représentants sont majoritairement issus des classes moyennes et supérieures, diplômés, blancs, urbains. Elle reste fondamentalement **compatible avec le capitalisme** qu'elle cherche à « verdir » plutôt qu'à dépasser. Elle tend à **individualiser** les responsabilités plutôt qu'à pointer les structures économiques et politiques.

Enjeux principaux

- **Domination des ONG environnementales institutionnelles** et de certains partis verts dans le débat public, **au détriment de voix plus radicales**.
- Promotion de **solutions de marché** : taxe carbone, compensation carbone, labels « vert » qui maintiennent l'ordre économique.
- **Individualisation** : recyclage, véganisme, voiture électrique comme réponses suffisantes mais sans questionner les rapports de production.
- **Éloignement des milieux populaires et des quartiers défavorisés** qui ne se reconnaissent pas dans ce discours.

Exemples concrets

- Le **mouvement des Gilets jaunes** (2018) a mis en lumière le fossé entre une écologie de la taxe carbone portée par le gouvernement Macron et les préoccupations quotidiennes des classes populaires rurales et péri-urbaines dépendantes de la voiture.
- Les grands rapports du GIEC ou du WWF proposent des **transitions énergétiques pensées dans un cadre capitaliste** (marchés carbone, investissements privés verts), sans questionner la croissance.
- La Convention citoyenne pour le climat (2019-2020) : ses **propositions ont été largement édulcorées** lors de leur transposition législative, révélant les limites d'une écologie institutionnelle sans rapport de force populaire.

Limites et critiques

- Cette écologie est accusée de **dépolitisation** : en réduisant la question à des enjeux techniques ou comportementaux, elle **neutralise toute remise en cause du système**.
- Elle produit un « **classisme vert** » : les injonctions à consommer bio, à voyager moins, à rénover son logement sont **inaccessibles aux classes populaires**.
- Elle reproduit des **dynamiques de genre et de race** : les espaces de décision écologiste restent largement masculins, blancs et diplômés.

Fiche pratique

Écologie populaire

Les luttes environnementales des classes populaires

définition

Robert Bullard, considéré comme le père du mouvement pour la justice environnementale, définit celle-ci comme « le **droit de tous les peuples à un environnement sain**, quel que soit leur race, leur revenu ou leur origine nationale » (*Dumping in Dixie*, 1990).

L'écologie populaire désigne les **pratiques, les luttes et les formes de conscience environnementale** qui émergent des **classes populaires, des quartiers défavorisés, des zones rurales pauvres et des communautés minoritaires**. Contrairement à l'écologie dominante, elle part de l'expérience concrète des injustices environnementales.

Elle articule **enjeux sociaux et enjeux écologiques sans les hiérarchiser**, et refuse l'idée que l'écologie soit un « luxe » réservé aux bien-portants.

Enjeux principaux

- **Justice environnementale** : les populations pauvres et racisées subissent davantage les pollutions, les risques industriels ou la chaleur urbaine.
- **Réappropriation des savoirs populaires** sur la nature, le jardinage, les pratiques alimentaires traditionnelles.
- **Connexion entre les luttes sociales** (logement, travail, salaires) et les luttes environnementales.
- **Refus de la dépolitisation** : l'écologie populaire identifie des responsables (entreprises polluantes, gouvernement) plutôt que des comportements individuels.

Exemples concrets

- Les habitants de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) **se battent depuis des décennies contre les pollutions industrielles** d'une zone pétrochimique massive, sans que leurs luttes soient pleinement reconnues par le mouvement écologiste dominant.
- Les **jardins partagés** (ex. : les « jardins ouvriers » ou « jardins familiaux ») sont des formes d'écologie populaire ancrées dans des **pratiques de subsistance et d'autonomie**.
- Le **mouvement américain pour la justice environnementale** (Environmental Justice Movement) né dans les années 1980 autour de Robert Bullard a documenté que les **sites industriels polluants sont systématiquement localisés dans des quartiers noirs ou latinos**.

Limites et critiques

- Le risque de romantiser la « sagesse populaire » **sans interroger les contradictions internes aux classes populaires** (certaines communautés peuvent être hostiles à des changements de pratiques).
- Les organisations issues de l'écologie populaire **manquent souvent de ressources**, de visibilité médiatique et d'accès aux espaces institutionnels.
- Tension entre la nécessité d'une coalition avec les mouvements écologistes mainstream et le **risque de dilution des revendications spécifiques**.

Fiche pratique



Écoféminisme

Les liens entre domination des femmes et domination de la nature.

définition

Val Plumwood (*Feminism and the Mastery of Nature*, 1993) définit l'éco-féminisme comme la mise en évidence d'un « dualisme » qui structure à la fois la relation hommes/femmes et la relation humanité/nature : « La logique de la colonisation est la même qu'elle s'applique aux femmes, à la nature ou aux peuples autochtones. »

L'éco-féminisme est un **courant de pensée et de militantisme** qui articule la **lutte féministe et la lutte écologique**, en postulant que la domination sur les femmes et la destruction de la nature sont deux aspects d'un **même système de pouvoir patriarcal et capitaliste**. L'éco-féminisme est un **mouvement pluriel** : il existe des variantes spirituelles (Starhawk), classiques (Val Plumwood), socialistes (Maria Mies) et décoloniales (Vandana Shiva).

Enjeux principaux

- Identifier le **patriarcat et le capitalisme comme co-responsables de la crise écologique**.
- Valoriser les savoirs et les pratiques des femmes, notamment du Sud global.
- Dénoncer l'éco-féminisme qui **assignerait les femmes à la nature comme un essentialisme piégeux**.

Exemples concrets

- Le **mouvement Chipko** (Inde, années 1970) : des femmes paysannes ont entouré de leurs bras des arbres menacés d'abattage dans l'Himalaya pour les protéger, acte fondateur de l'éco-féminisme indien, documenté par Vandana Shiva.
- Vandana Shiva et la Navdanya Foundation militent pour la **préservation des semences paysannes contre les OGM** brevetés par des multinationales, en articulant droits des femmes, souveraineté alimentaire et biodiversité.
- En France, le mouvement des Femmes en noir ou certains collectifs féministes ZAD articulent **féminisme, anti-capitalisme et défense des territoires**.

Limites et critiques

- L'éco-féminisme essentialiste (qui associe femmes et nature) est critiqué car il **réunit les rôles de genre au lieu de les déconstruire**.
- Les courants mainstream de l'éco-féminisme ont parfois **peu intégré les analyses de race et de classe**, restant blancs et occidentaux.
- Tension entre la **valorisation du « care »** comme éthique alternative et le risque de retomber dans une assignation des femmes aux tâches reproductives.

Fiche pratique

Écologie politique

L'environnement comme enjeu de pouvoir et de transformation sociale

définition

Paul Robbins (*Political Ecology*, 2004) définit l'**écologie politique** comme l'étude des « **relations entre les conditions politiques, économiques et sociales et les changements et conflits environnementaux** ».

Elle interroge systématiquement : **qui contrôle quoi, qui bénéficie de quoi, qui paie le coût de quoi.**

Elle refuse la **neutralité apparente** de l'écologie scientifique ou gestionnaire.

L'écologie politique s'intéresse aux conflits environnementaux, aux injustices spatiales, aux formes de résistance et aux alternatives. Elle articule marxisme, féminisme, études postcoloniales et théorie critique pour produire une **analyse globale du capitalisme comme système écologiquement destructeur.**

Enjeux principaux

- Analyser les **conflits environnementaux comme des conflits de classe, de race et de genre.**
- Mettre en lumière les **inégalités écologiques** : les riches polluent, les pauvres subissent.
- **Questionner les solutions capitalistes** (marché carbone, green new deal limité) et leur capacité à transformer le système.
- **Soutenir les mouvements et les luttes** de terrain contre l'extractivisme, les expulsions, la pollution.

Exemples concrets

- L'analyse du « **métabolisme social** » (Martinez-Alier) : les économies du Nord importent des ressources et exportent leurs déchets vers le Sud, une injustice structurelle invisible dans les statistiques classiques.
- Les « **conflits environnementaux** » répertoriés par l'Atlas de la Justice Environnementale (EJAtlas) : plus de 3000 conflits documentés entre communautés locales et industries extractives, barrages, mines dans le monde.
- En France, la lutte contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été un exemple d'écologie politique concrète : **alliance** entre paysans, militant-e-s ZAD, syndicats et mouvements sociaux **contre une infrastructure capitaliste.**

Limites et critiques

- Risque de **réductionnisme** : tout ramener aux rapports de classe peut **occulter d'autres formes de domination** (genre, race) non réductibles à l'économique.
- La **dimension analytique peut parfois l'emporter sur l'action militante**, éloignant l'écologie politique des luttes concrètes.
- Débat interne sur la stratégie : **réforme radicale ou rupture révolutionnaire** ? La question de l'alliance avec les forces social-démocrates ou la priorité à l'autonomie.